

# **ALGERIA**

**Déclaration de  
S.E.M. Mourad BENMEHIDI  
Ambassadeur, Représentant Permanent**

---

**devant la 3<sup>ème</sup> Session du  
Comité Préparatoire de la  
Conférence d'examen du TNP**

---

**New York, 4 mai 2009**



**Monsieur le Président**

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les félicitations de la délégation algérienne à l'occasion de votre élection à la présidence de la 3<sup>ème</sup> session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération.

La délégation algérienne s'associe à la déclaration faite par Cuba au nom du Mouvement des Non Alignés, ainsi qu'aux déclarations qui seront faites par les Emirats Arabes Unis et le Nigéria au nom des Groupes arabe et africain respectivement.

Nos travaux se tiennent dans un contexte marqué par un regain d'intérêt pour les questions de désarmement de manière général et du désarmement nucléaire en particulier et la nécessité d'une relance des fora et des processus de désarmement à tous les niveaux. Les riches débats et les échanges francs et constructifs que nous venons d'avoir, notamment dans le cadre des travaux de la Commission de Désarmement pour la session 2009, témoignent cet intérêt et de cette prise de conscience.

**Monsieur le Président**

Les déclarations faites tout au long des derniers mois, par des dirigeants, des pays dotés de l'arme nucléaire en particulier, laissent présager un possible dégel de l'agenda international du désarmement et qu'une étape qualitative peut être franchie, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements internationaux dans ce domaine. Les positions exprimées par la nouvelle administration des Etats Unis à l'égard du TNP et la déclaration commune des présidents russe et américain à Londres, en faveur du désarmement nucléaire, traduisent un intérêt et une approche fondamentalement nouvelle qui aura, nous en sommes convaincus, des répercussions positives réelles pour notre quête collective, d'un monde débarrassé finalement de la menace de l'arme nucléaire.

**Monsieur le Président**

Cette troisième session du Comité constitue l'étape ultime du processus préparatoire de la 8<sup>ème</sup> Conférence d'examen du TNP de 2010. Elle représente, dès lors, une phase essentielle pour assurer une préparation conséquente de la Conférence proprement dite et garantir, ainsi son succès.

L'échec regrettable de la Conférence d'examen de 2005, a reflété les lourdes contraintes qui pèsent encore sur le désarmement et la non prolifération nucléaire et mis en exergue notre incapacité collective à nous hisser au niveau des défis que pose la persistance de la menace nucléaire.

Mon pays, qui est partie à l'ensemble des instruments sur les armes de destruction massive, tient à réaffirmer ici toute la validité du cadre du TNP et des conférences d'examen dont il fait l'objet.

Ce 3<sup>ème</sup> PrepCom, doit conformément à la décision de renforcement du processus d'examen de 1995, non seulement faire des recommandations de procédure à la Conférence, mais également faire des recommandations substantielles sur les trois piliers du TNP que sont le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Ces questions fondamentales doivent, à notre sens, être abordées sous la forme d'un bilan des recommandations et des décisions de la Conférence d'examen et d'extension de 1995 et la Conférence d'examen de 2000.

A ce propos, l'évaluation de la mise en œuvre des 13 mesures pratiques adoptées par consensus lors de la Conférence de 2000 et la décision sur l'établissement d'une Zone exempte d'armes nucléaires au Moyen orient, revêtent, aux yeux de ma délégation, une importance particulière.

Il est de notre responsabilité à tous, en tant qu'Etats parties au TNP de donner un signal fort sur la validité du cadre multilatéral en ce qui concerne les questions liées au désarmement et à la non-prolifération nucléaire. Il est également de notre responsabilité à tous, de conférer la crédibilité nécessaire à cet important instrument qu'est le TNP en veillant à sa mise en œuvre effective et équilibrée et en œuvrant à le promouvoir et à en assurer l'universalité.

Les conditions de cette crédibilité et de cette universalité reposent, en particulier sur la mise en œuvre équilibrée et déterminée des trois piliers du TNP, qui se soutiennent et se renforcent mutuellement. Toute tendance qui viserait à privilégier un aspect du Traité sur les autres serait de nature à altérer sa crédibilité et à menacer un équilibre sensible entre les obligations édictées et les droits consacrés par ce Traité.

### **Monsieur le Président**

L'Algérie appelle à la mise en œuvre effective et progressive de l'article VI, par les Etats dotés de l'arme nucléaire, à travers, notamment, la mise en œuvre des 13 mesures pratiques adoptées par la Conférence d'examen de 2000, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de notre objectif ultime recherché à travers le TNP qui reste l'élimination totale des armes nucléaires. Pour ce faire l'application des principes de transparence, de vérifiabilité et d'irréversibilité est essentielle.

Un engagement effectif de la part des Etats dotés de l'arme nucléaire pour réduire la place des armes nucléaires dans leurs postures nucléaires, puis son élimination totale à terme, est à ce stade particulièrement

indispensable. Les récentes déclarations faites en ce sens par des voix autorisés au niveau de ces pays, constitue un développement positif, qui nous l'espérons, se traduira dans un avenir proche, par des mesures concrètes.

En attendant la concrétisation de l'objectif d'un désarmement nucléaire total, mon pays réaffirme ici l'importance qu'il attache aux garanties de sécurité. Les Etats non dotés de l'arme nucléaire sont en droit de recevoir des garanties de non usage contre eux de l'arme nucléaire. Celles ci représentent une obligation par les Etats dotés de l'arme nucléaire qui s'inscrit en droite ligne de la lettre et de l'esprit du TNP.

De même que nous accordons une importance particulière à la promotion des zones exemptes d'armes nucléaires qui représentent à nos yeux des étapes importantes dans la voie de du désarmement nucléaire. A cet égard l'on ne peut que déplorer l'absence de progrès dans l'établissement d'une Zone exempte d'armes nucléaires au Moyen orient en dépit de la décision de la Conférence d'examen de 1995 et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Le refus d'Israël d'adhérer au TNP et de soumettre ses installations nucléaires au contrôle de l'AIEA, qui empêche la mise en place d'une telle zone, plonge la région dans un climat d'insécurité permanent.

### **Monsieur le Président**

Douze ans après sa conclusion, le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, (TICE) manque encore de 9 ratifications de pays figurant sur l'annexe II, pour son entrée en vigueur. Il s'agit là d'un élément important dans le cadre du désarmement nucléaire, qui figure en outre parmi les 13 mesures de 2000. Les Etats dotés de l'arme nucléaire, n'ayant pas encore ratifié cet important instrument, assument à ce titre une responsabilité particulière, pour enclencher la dynamique nécessaire devant conduire à son entrée en vigueur.

Le commencement des négociations pour un Traité sur l'interdiction de la production des matières fissiles (FMCT), constitue l'autre pendant, sur la voie du désarmement nucléaire. Nous sommes encouragés, à ce propos par le renouvellement de l'engagement de la Communauté internationale pour cet important objectif et notamment de la disponibilité de la nouvelle administration aux Etats Unis pour s'engager en faveur d'un FMCT vérifiable.

En matière de non-prolifération, l'Algérie appelle à la mise en œuvre des dispositions pertinentes du TNP de manière non sélective, équilibrée et non discriminatoire. Tous les Etats parties doivent d'observer leurs obligations en matière de non prolifération qu'elle soit horizontale ou verticale. Mon pays considère que le moyen le plus efficace pour la

non-prolifération nucléaire demeure l'élimination totale des armes nucléaires.

S'agissant de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, mon pays souhaiterait réitérer, ici, le droit inaliénable des pays à utiliser cette forme d'énergie, lequel constitue le pendant à l'engagement que les Etats non dotés de l'arme nucléaire ont pris en renonçant à l'acquisition de l'arme nucléaire.

La réflexion engagée à divers niveaux, y compris au sein de l'AIEA, pour la mise en place d'un mécanisme multilatéral d'approvisionnement du combustible nucléaire devrait bénéficier de la plus large consultation possible entre les Etats membres, dans le respect du droit inaliénable de tous les Etats parties à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

### **Monsieur le Président**

Fort de son attachement à la paix et à la sécurité internationale et soucieux de faire avancer la cause du désarmement et de la non-prolifération, mon pays, en sa qualité de Président de la Conférence de Désarmement, a soumis le 26 mars 2009, une proposition de programme de travail global et équilibré de cette instance.

Nous espérons que cette proposition bénéficiera du soutien de l'ensemble des Etats membres et permettra ainsi à la Conférence de reprendre ses travaux, sur des questions aussi sensibles pour la paix et sécurité internationale, après une longue période de léthargie.

### **Monsieur le Président**

Des avancées qualitatives sur les questions à l'ordre du jour de cette session sont d'une importance fondamentale pour notre engagement collectif visant à libérer le monde de la menace nucléaire. Des progrès concrets sur la voie du désarmement, en particulier le désarmement nucléaire nous permettront de libérer des ressources et des énergies pour faire face aux nombreux défis auxquels l'humanité est confrontée tels que la pauvreté, le sous-développement, la crise alimentaire, les changements climatiques.

### **Je vous remercie**